



## AMAP Ousse

Assemblée Générale 26 septembre 2024

Rapport Moral 2023/2024

# **Sommaire**

- 1) L'association AMAP OUSSE
- 2) Organisation au 22/09/2024
- 3) Rapport d'activité 2023/2024
- 4) Focus Contrat Légumes
- 5) Perspectives

## **1) L'association**

L'AMAP Ousse est une association Loi 1901 fondée en 2008 par un groupe de consommateurs engagés désireux de s'investir dans le fonctionnement d'une AMAP avec l'appui actif de Jean-Marc Larqué maraîcher bio à Assat.

## **2) Organisation au 22/09/2024**

En date du 22/09/2024, l'association est structurée avec

- Un bureau composé de 3 membres
  - o Estelle Mathias, secrétaire, élue lors de l'AG du 21 septembre 2023
  - o Nathalie Codato, trésorière, réélue lors de l'AG du 21 septembre 2023
  - o Julien Guérin, président, élu lors de l'AG du 21 septembre 2023
  
- Un réseau de référents contrats
  - o Joana Beigbeder (Plants / Savons)
  - o Anne-Marie Calas (Fromage de Chèvre)
  - o Anne Catté (Pleurotes et Shitake / Pommes & Kiwis)
  - o Nathalie Ciccía (Jurançon)
  - o Nathalie Codato (Légumes / Produits Laitiers)
  - o Julien Guérin (Champignons de Paris)
  - o Dominique Hourie (Bière)
  - o Sylvie Laboudigue (Agrumes, Avocats, Mangues / Myrtilles)
  - o Claire Lassus Jacquet (Pâtes)
  - o Aurélie Maldonado (Pain)
  - o Estelle Mathias (Truite / Lin / Noisettes)
  - o Geneviève Michelet (Spiruline)
  - o Frédéric Monclin (Œufs)
  - o Gwendoline Sanjuan (Volailles)
  - o Alexandra Tomasin (Fromage de Vache et Brebis / Raisins)
  - o Stéphanie Zapatero (Porc)

Le réseau des référents est évolutif en fonction de l'arrivée de nouveaux contrats, de la non-reconduction de certains et des envies et besoins de chaque famille adhérente de l'AMAP. L'évolution de l'équipe des référents se fait sur base du volontariat et n'est pas soumise à un vote formel de l'AG.

### **3) Rapport d'activité 2023/2024**

L'exercice 2023/2024 restera une année particulière puisque marquée par un changement de bureau, la fin de contrats historiques et la poursuite de l'accueil de nouvelles familles.

#### **Adhésions**

Evolution des adhésions (sur la base des données d'adhésions validées dans AMAPJ)

Hiver 2022/2023 : 53

Eté 2023 : 53

Hiver 2023/2024 : 47

Eté 2024 : 45 (7 non renouvellements et 5 arrivées vs période hivernale)

Eu égard à notre fonctionnement par contrat semestriels, on est toutefois donc sur un nombre de 52 adhérents sur l'exercice 2023/2024 et donc invités à l'Assemblée Générale 2024

La baisse du nombre d'adhérents est réelle. Compte tenu des échanges que nous avons pu avoir avec certaines des familles ayant quitté l'AMAP, les raisons invoquées pour leur départ sont multiples

- Horaires de distributions vs contraintes personnelles et professionnelles
- Arrêts de certains contrats
- Coût des produits vs inflation subie depuis deux ans

#### **Consommation**

Les consommations sont très variables d'une famille à l'autre. Le nombre de contrat sur la période qui se termine varie de 3 à 16 avec une moyenne de 7.5.

En ce qui concerne les contrats par producteurs, le minimum est de 2, le maximum de 41, avec une moyenne de 15... mais un écart type de 11 : il y a en fait peu de producteurs servant un nombre « moyens » de familles mais beaucoup avec peu (<10) ou un grand nombre (>20) de contrats.

Sur nos 19 producteurs actuels,

- 4 fournissent moins de 5 familles
- 3 fournissent entre 6 et 10 familles
- 3 fournissent entre 10 et 20 familles
- 4 fournissent entre 20 et 25 familles
- 5 fournissent plus de 25 familles (avec un pic à 41)

### **Activité**

Nous avons dû arrêter ou a minima en suspens plusieurs contrats importants, en général du fait du producteur

- Viande bovine : la productrice Sandrine Barus nous a informé fin 2023 de sa volonté de stopper
- Agrumes : livraison devenue impossible d'un point de vue logistique
- Légumes : arrêt de l'activité AMAP de notre producteur
- Champignons de Paris : problème logistique (livraison assurée par Jean Marc Larqué)
- Poisson de la côte basque (mécontentement partagé du producteur et des familles)
- Farine : arrêt à la demande de la productrice (manque de volume ou arrêt de l'activité ?)

D'autres contrats ont par ailleurs été créés grâce à la ténacité et aux contacts de certains de nos membres

- Raisin
- Agrumes / Avocat / Mangue (avec un nouveau fournisseur)
- Légumes (avec une nouvelle maraîchère)
- Noisettes

En outre, certains producteurs ont élargi les propositions de produits faites aux familles adhérentes de l'AMAP (Brioche en plus des pains déjà proposés, diversification des offres de fromage de vache et brebis, potentiellement des terrines de truite...)

### **Organisation des distributions**

Au cours des dernières années, le créneau de distribution avait dérivé quelque peu. Afin de permettre aux producteurs et familles de repartir un peu plus tôt, il a été testé pendant l'été un retour à un créneau de distribution de 45 minutes comme imaginé initialement.

Les distributions ont donc dorénavant lieu de 19h à 19h45.

Il est toujours demandé aux familles adhérant au contrat légumes d'assurer dans la mesure du possible au moins une distribution par semestre (aide à la mise en place, gestion du classeur, aide au rechargement)

Par ailleurs, nous avons pu constater ces derniers mois un nombre élevé de produits non distribués, certaines familles oubliant de venir.

Nous comprenons tout à fait que des imprévus personnels ou professionnels puissent survenir mais il serait souhaitable qu'en cas d'absence, tout amapien concerné puisse contacter soit un autre amapien pour récupérer ses produits soit contacter si possible en amont le référent et le producteur pour voir si un décalage de livraison est possible.

Nous vous rappelons qu'avec le site AMAPJ, vous pouvez vérifier votre planning de livraison au pas de la semaine.

## **4) Focus Contrat Légumes**

Le contrat légumes et la clé de voûte de la quasi-totalité des AMAP françaises et nous ne pouvions nous passer d'un point détaillé sur les événements traversés cette année.

Depuis la création de l'AMAP nous travaillons avec Jean Marc Larqué.

Celui-ci nous a fait part fin 2023 (ainsi qu'aux 5 autres AMAP de la région paloise avec qui il travaillait) de sa volonté d'arrêter. Jean-Marc a réuni l'ensemble des AMAP concernées à Assat en janvier dernier pour expliquer sa décision, motivée essentiellement par 3 éléments

- Les revenus générés par l'activité de distribution en AMAP et en points de vente bio (Rûche qui dit oui, biocoop) sont en baisse régulière depuis 3 ans alors que les frais associés augmentent (notamment la location des camions et les frais de carburant).
- Jean-Marc a dû faire face à l'arrêt maladie pour longue durée d'Anthony suite à son accident de la route il y a maintenant près de deux ans et au départ annoncé de David qui l'épaulait sur la distribution dans les AMAP depuis l'arrêt d'Anthony... Maintenir les distributions impliquait de recruter deux personnes ce qui est aujourd'hui économiquement très compliqué.
- L'épisode de grêle du printemps 2022 a causé beaucoup de dégâts non seulement sur les récoltes mais aussi sur le matériel et les indemnités ont été relativement faibles

Grâce au CIVAM et aux infos que certains d'entre vous ont pu nous communiquer, nous avons essayé de contacter le plus possible de maraîchers afin de trouver une solution en sachant que :

- 7 AMAP étaient en recherche simultanément (les 6 qui étaient sous contrat avec la ferme Larqué et celle de Serres-Castet)
- Il n'y a pas aujourd'hui dans un environnement proche, d'exploitation de la taille de la ferme Larqué et pouvant offrir autant de variété de produits et de flexibilité de fonctionnement. Chacune des AMAP concernées doit travailler avec un producteur différent, ayant une production plus limitée, sachant que l'essentiel des maraîchers sont aujourd'hui implantés à l'ouest de Pau (jusqu'à Orthez).
- Nous recherchions préférentiellement un maraîcher bio, peu éloigné, qui soit capable de fournir une quantité de légumes adéquate pour les besoins de nos amapiens (environ 45 familles inscrites au contrat légumes aujourd'hui) et dans l'idéal de la

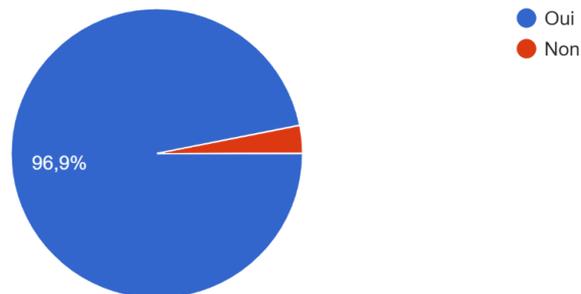
philosophie des AMAP qui soit une ou un jeune agriculteur qui développe son projet et que nous pourrions soutenir dans sa démarche au fil des années.

Afin d'affiner le besoin des amapiens, un sondage par Forms a été envoyé fin janvier.

Les réponses obtenues sont reprises ci-après

Etes vous aujourd'hui adhérent au contrat légumes?

32 réponses



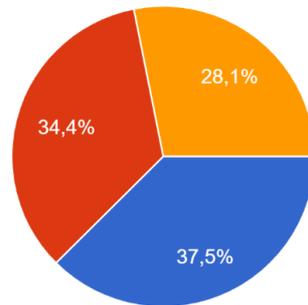
Si oui, continuerez vous d'adhérez au contrat légumes pour la période mai-octobre 2024?

31 réponses



Le retour a un panier hebdomadaire de produits pourrait-il remettre en cause votre contrat légumes?

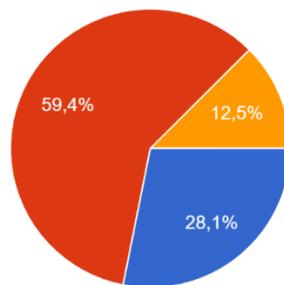
32 réponses



- oui, je veux garder une flexibilité totale
- je peux l'envisager en cas de modification partielle possible (échanger 1 ou 2 produits non désirés)
- non si cela permet de maintenir une activité légumes et d'aider un jeune producteur

Une augmentation du prix moyen des paniers pourrait-elle remettre en cause votre contrat légumes (panier mini à 10€)?

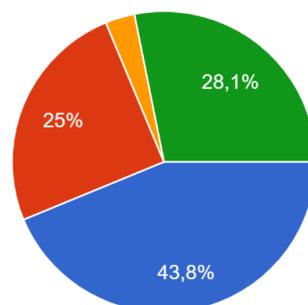
32 réponses



- oui, il faut garder une option moins chère
- non, je peux monter à 10€ si la qualité et la variété des produits sont effectifs
- j'ai déjà un contrat supérieur à 10€

Une obligation de prise de légumes hebdomadaire pourrait-elle remettre en cause votre contrat légumes?

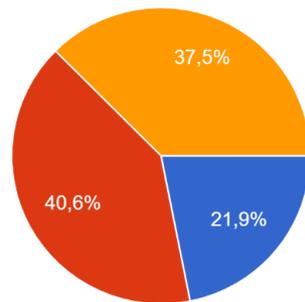
32 réponses



- oui, je veux pouvoir "manquer des semaines"
- non, à condition de pouvoir aménager des solutions de secours entre amapiens
- non, je me sers déjà toutes les semaines
- non si on peut définir dès la souscription du contrat des dates auxquelles on ne prendra pas de légumes

Dans l'hypothèse d'un panier fixe, pour un montant donné, vous préféreriez?

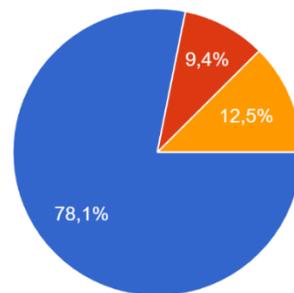
32 réponses



- moins de produits différents mais en plus grande quantité
- plus de produits différents quitte à les avoir en plus faible quantité
- sans opinion

Seriez-vous prêts à souscrire un contrat légumes hivernal (à coût moindre) avec un jeune maraîcher qui aurait une période blanche en plein hiver au moins la première ou les deux premières années

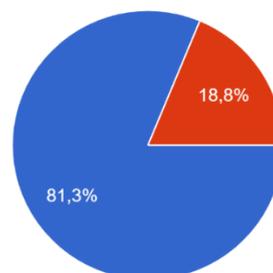
32 réponses



- Oui
- Non mais ça ne remettrait pas en cause un contrat estival
- Non, je ne souscrirai de contrat que si j'ai l'assurance de pouvoir avoir des légumes toute l'année

Seriez-vous prêt, pour conserver de la flexibilité dans la composition et la régularité de vos achats à précommander vos légumes (choix à date fixe quelq...s livraison de vos paniers sur mesure à l'AMAP) ?

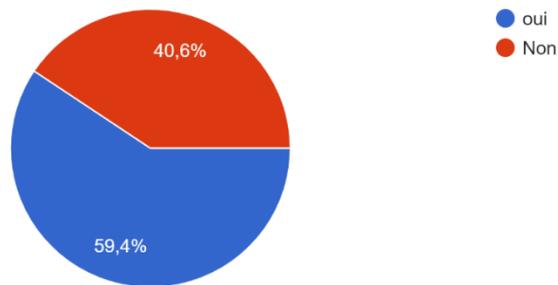
32 réponses



- oui
- Non

Même question mais en ajoutant un paiement en ligne (l'AMAP devenant alors juste un point de livraison comme un autre)?

32 réponses



Ces réponses nous ont permis d'orienter plus précisément nos discussions :

- Maintien du mode marché tel qu'on le connaissait privilégié
- Possibilité d'augmenter un peu le contrat mini sous réserve de qualité et de quantité
- Compréhension des difficultés possibles en hiver mais nécessité de maintenir une distribution même limitée.

Nous avons été en contact avancé avec 6 exploitations (de nombreux autres maraîchers nous ayant éconduit pour des questions de distances)

Deux des maraîchères contactées ont finalement décidé de travailler avec d'autres AMAP (Artigueloutan et Serres-Castets)

A l'issue des discussions avec les 4 autres maraîchers, le bureau a finalement décidé de travailler avec Alison Wilczynski, dont l'exploitation est basée à Lescar avec le soutien de la Ceinture Verte.

Alison cochant toutes les cases : jeune maraîchère bio, avec une exploitation récente et en développement, travaillant à la main et ok pour maintenir une approche marché avec nous.

A l'issue de notre première période ensemble, les retours sur la qualité des légumes sont positifs et nous allons travailler ensemble à la pérennisation de notre relation.

## **5) Perspectives**

Pour cette fin d'année 2024 et l'année 2025, il reste encore pas mal de pain sur la planche.

D'un point de vue administratif, nous venons de migrer la boîte mail vers Gmail (essentiellement pour des problèmes de spams) et nous nous apprêtons à changer de banque pour plus de facilité de gestion

Du point de vue des contrats, nous cherchons toujours

- A relancer le contrat Champignons de Paris avec l'ESAT de Madiran
- A trouver de nouveaux producteurs pour remplacer la ferme Larqué sur les fraises, les framboises et les asperges
- A trouver un nouvel éleveur avec qui travailler pour la viande bovine
- A trouver un éleveur ovin pour la viande d'agneau
- A trouver un nouveau producteur pour le contrat farine
- A continuer la diversification de nos contrats de fruits
- A poursuivre la diversification des produits « tiers » (une présentation / dégustation va avoir lieu dans les jours qui viennent pour des sorbets)

Enfin, nous vous signalons que dans le cadre des festivités organisées pour célébrer les 20ans de la création de la première AMAP française, l'AmapOusse participera à l'opération « AMAP Ouvertes » organisée en Béarn sur la première quinzaine d'octobre. Dégustations et temps d'échanges pour de potentielles nouvelles familles seront organisées en marge des distributions des jeudi 3 et 10 octobre.